

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 2

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

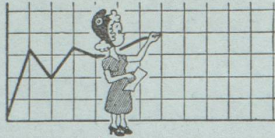
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LUTTE CONTRE L'INFLATION

Bilan provisoire. — Le premier rapport trimestriel destiné à faire le point des résultats budgétaires, en même temps qu'à préciser les perspectives économiques et financières, vient d'être déposé par le gouvernement. Dans sa conclusion, ce rapport souligne que la seule voie susceptible d'assurer le progrès social est celle de « l'expansion dans la stabilité ». Il assure à cet égard que le gouvernement ne s'écartera pas des trois directions choisies pour lutter contre l'inflation, à savoir : le rétablissement de l'équilibre budgétaire, la restauration des finances extérieures et le retour à la stabilité des prix. Par cet effort, estime le rapport, l'inflation, déjà endiguée, sera définitivement jugulée.

POLITIQUE COMMERCIALE

Une révision qui s'impose. — La France a été depuis près d'un siècle un des pays les plus protectionnistes d'Europe. Mais l'heure d'une révision fondamentale de sa politique commerciale vient enfin de sonner. C'est que l'expansion économique, c'est-à-dire le développement rapide de la production française, rend le pays de plus en plus tributaire de ses approvisionnements en énergie et en matières premières à l'étranger. Pour payer ses achats en devises, la France se voit dans l'obligation d'augmenter parallèlement ses exportations. D'où la nécessité de rendre l'économie française compétitive sur le marché mondial. Or, il n'existe qu'une seule manière pour arriver à ce résultat : ouvrir les frontières. La création du Marché commun et l'institution probable de la Zone de libre échange ne peuvent que précipiter la transformation de la politique commerciale de la France. Cette véritable révolution économique devant s'opérer au moment où le pays supporte de lourdes charges, il est évident qu'elle ne peut s'accomplir que progressivement. Ce qui importe c'est de prendre le tournant et de s'engager résolument dans la nouvelle direction.

EXPORTATION

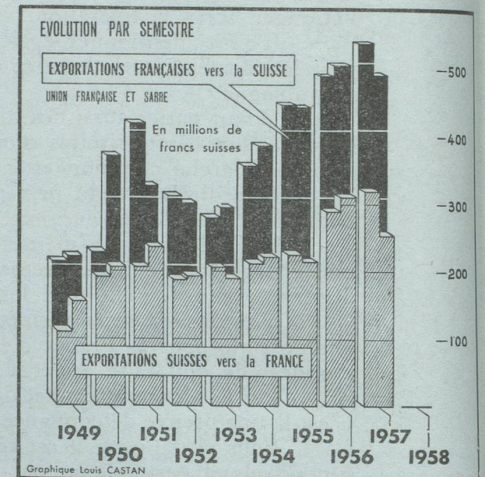
Mesures en sa faveur. — D'ores et déjà, les Pouvoirs publics reconnaissant qu'il est urgent d'assurer le développement des importations par une amplification des exportations. Toute une politique d'ensemble a été mise en œuvre tendant à favoriser l'exportation : taux de la taxe à la valeur ajoutée réduits en faveur des branches qui auront développé leurs ventes à l'étranger, délais de paiement des diverses taxes, des mesures privilégiées en ce qui concerne le crédit, constitution de provisions déductibles pour créances sur l'étranger, etc. On commence à enregistrer les premiers résultats de cette politique. C'est ainsi que la couverture des importations en provenance des pays étrangers par les exportations à destination de ces pays est passée de 65 % pendant le premier semestre de 1957 à 72 %

en janvier et à 78 % en février 1958. Il est toutefois à noter que, selon les experts du ministère des finances, ce pourcentage doit se situer entre 90 et 95 % pour que les conditions d'équilibre soient réalisées.

Perspectives pour 1958. — Grâce à l'aide extérieure récemment consentie à la France, celle-ci dispose d'un certain délai pour réaliser ces conditions d'équilibre. En effet, le déficit de la balance des comptes en 1958 est estimé à 400 millions de dollars dans la moins bonne hypothèse. Or, l'aide extérieure s'élève à un total de 650 millions de dollars, dont 532 millions disponibles en 1958. Une interruption des approvisionnements en produits étrangers par suite d'une pénurie de devises, n'est donc pas à redouter dans l'immédiat. Mais on aurait tort de croire que la France sera obligée, à partir de l'année prochaine, d'assurer la continuité de ces approvisionnements par ses propres forces, c'est-à-dire en exportant davantage.

BALANCE PAIEMENT

GRAPHIQUE DU COM



Prix et salaires. — Dans le domaine des prix, après une longue période de hausse continue, on commence à entrevoir les premiers signes d'un retour à la stabilité. Sans doute, existe-t-il encore certaines difficultés. Tel est le cas du marché du vin et celui du marché de la viande. Ce n'est qu'au mois de mai, où les facteurs saisonniers commenceront à jouer dans le sens de la baisse des produits alimentaires, qu'on pourra considérer que la partie est définitivement gagnée, à condition toutefois que, d'ici là, une hausse généralisée des salaires ne détruise pas les chances de la politique de stabilisation. Or, si dans le secteur privé le climat social est au calme, les secteurs public et nationalisé se trouvent en pleine effervescence, comme il ressort des manifestations récentes du personnel de la police et des revendications des cheminots, des mineurs, etc. Tout relèvement de rémunérations des uns risque d'entraîner les revendications des autres. Parviendra-t-on à contenir cette nouvelle vague?

POLITIQUE SOCIALE

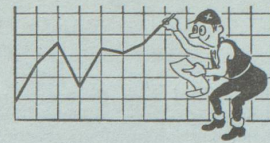
Indice en janvier. — L'Indice de la production industrielle française (sans le bâtiment) s'est établi, pour janvier dernier, au niveau 157 (base 100 en 1952), soit à 4,8 % en baisse sur celui de décembre 1957, mais en augmentation de 8,2 % sur janvier 1957. De décembre à janvier, les principales variations ont été enregistrées dans les secteurs suivants : gaz (-4 %), pétrole (-2 %), électricité (+2 %), charbon (+6 %), minerais métalliques (+6 %), transformation des métaux (-9 %) et matériaux de construction (-9 %).

PRODUCTI INDUSTRIE

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	13 mars 3.750	13 fév. 3.680	14 mars 3.410
Cours fr. s. marché parallèle.	13 mars 107	13 fév. 106,25	14 mars 94,75
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100)	7 mars 457	7 fév. 480	8 mars 420
Ind. prod. ind. (1952=100).	janv. 157	déc. 165	Janv. 141
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100)	déc. 245	nov. 243	déc. 226
Indice prix de gros (1949=100)	fév. 165,8	janv. 166,4	fév. 144,4
Ind. prix consomm. familiale (1957=100)	fév. 116,2	janv. 114,9	fév. 101,0
Transports commerc. (mio. t.).	déc. 18,9	nov. 19,4	déc. 18,5
Voyageurs (millions)	déc. 51,3	nov. 45,7	déc. 48,2
Ind. vol. import. (1938=100)	déc. 180	nov. 147	déc. 171
Ind. vol. export. (1938=100)	déc. 258	nov. 227	déc. 213
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	fév. -32,2	janv. -21,3	fév. -88,0

EN QUELQUES LIGNES

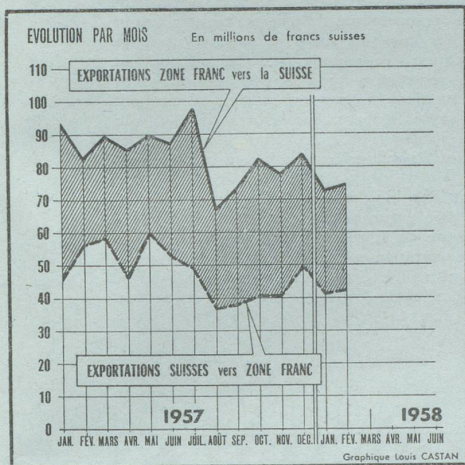


SUISSE

CONFÉDÉRATION **Comptes d'état pour 1957.** — Les comptes de la Confédération pour 1957 se soldent par un bénéfice de 182 millions de francs, alors que le budget en prévoyait un de 323 millions. Pour la première fois depuis 1944, le découvert du bilan tombe au dessous de 7 milliards (6.975 millions contre 7.157 millions à fin 1956). L'excédent de recettes du compte financier est de 202 millions de francs, les dépenses ayant atteint 2.238 millions et les recettes 2.440 millions. La diminution du bénéfice prévu est due essentiellement aux crédits supplémentaires votés par les Cham-

bres, en majeure partie pour la défense nationale.

MERCE FRANCO-SUISSE



CANTONS

Finances. — Alors que les finances de la Confédération continuent d'évoluer favorablement, une tendance inverse se manifeste dans celles des cantons.

En 1955, on comptait 5 cantons dont les comptes d'administration étaient déficitaires. En 1956, on en comptait 10. Si les budgets sont

confirmés par les comptes effectifs, ce nombre sera de 19 pour l'exercice 1957 et de 20 pour 1958. Seuls les cantons de Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Tessin et Neuchâtel prévoient encore un excédent de recettes pour cette année.

COMMERCE EXTÉRIEUR **Janvier-février 1958.** — Pour les deux premiers mois de 1958, les importations ont atteint 1.192 millions (1.450,1 en 1957) et les exportations 1.002,8 millions (1.035,9 en 1957) ce qui fait ressortir un solde passif de 190,6 millions (414,2 pour les 2 premiers mois de 1957).

U. E. P. **Position suisse en février.** — Le décompte avec les pays membres de l'U. E. P. pour le mois de février accuse pour la Suisse un déficit de 161,8 millions. Ce déficit est dû à des transactions financières et en outre à un versement pour l'achat d'avions militaires.

Le crédit de la Confédération a été complètement absorbé par le déficit de février. **La Suisse cesse donc, au sein de l'U. E. P., d'être un pays créateur pour devenir un pays débiteur.** Renonçant à demander un crédit, elle a préféré payer entièrement en or ou en dollars.

ECONOMIE **Perspectives.** — A l'assemblée de la Banque Nationale Suisse, M. le Dr W. Schwegler, président de la direction générale, a souligné que dans maintes entreprises industrielles l'entrée des commandes s'est ralentie et la réserve de travail a légèrement baissé. L'évolution de la situation dans les mois à venir dépend

néanmoins essentiellement de la marche de l'économie mondiale. Toutefois, lorsque la conjoncture mondiale fléchit, la concurrence étrangère se renforce rapidement. C'est pourquoi il importe qu'employeurs et employés suisses fassent tout leur possible en vue de maintenir notre capacité de concurrence sur le plan international.

Allègement. — La Banque Nationale a renoncé à l'application de l'accord passé avec les banques suisses et portant sur la constitution de réserves minima auprès de l'Institut d'émission. Cet accord était en vigueur depuis l'été 1955.

La Banque Nationale Suisse recommande toutefois aux banques de continuer à pratiquer une politique de sélection dans l'octroi des crédits.

Les réserves ainsi libérées s'élèvent à 180 millions de francs. D'autre part, la Banque Nationale a également renoncé au gentlemen's agreement de 1955 destiné à enrayer l'afflux de fonds étrangers.

Récents emprunts. — Divers emprunts obligatoires ont été émis ces derniers temps au taux de 4 1/2 % et à un prix d'émission fixé généralement à 100,60 % (Forces Motrices du Blénio 30 millions, Grande Dixence 50 millions, Forces Motrices de la Gougira 30 millions, Ville de Genève 30 millions, Canton du Valais 15 millions).

Le calendrier des émissions prévoit encore une série d'emprunts totalisant 415 millions d'ici au mois de juillet.

Tous les emprunts récemment lancés ont remporté un grand succès et les souscriptions ont dû être fortement réduites.

Salon de Genève. — A Genève s'est tenu du 13 au 23 mars le Salon International de l'Automobile, seul grand salon international organisé ce printemps pour toutes les catégories de véhicules à moteur.

Il groupait 992 exposants et occupait une surface agrandie de 31.811 mètres carrés.

Travailleurs étrangers. — L'évolution de l'économie suisse pendant l'année 1957 s'est caractérisée par une nouvelle expansion notable de l'emploi, bien que cette expansion se soit quelque peu ralentie dans certains secteurs. Sur le marché du travail, cette évolution s'est traduite par des engagements de travailleurs étrangers en nombre encore accru. Les permis de séjour délivrés au cours de l'année 1957 à des travailleurs étrangers par les autorités fédérales et cantonales ont atteint un total de 298 267, ce qui fait 28 910 de plus qu'en 1956.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	18 mars 33,50	19 fév. 32,75	18 mars 33,75
Cours billet 100 fr. fr.	18 mars 0,92 1/2	19 fév. 0,93 1/2	18 mars 1,05
Indice général actions	14 fév. 388,1	17 janv. 381,3	22 fév. 451,7
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	4 ^e trim. 136	3 ^e trim. 137	4 ^e trim. 140
Ind. prix de gros (1939=100)	fév. 219,1	janv. 220,0	fév. 223,3
Ind. prix cons. fam. (1939=100)	fév. 180,5	janv. 180,5	fév. 176,8
Indice salaires horaires réels (1954 = 100)	4 ^e trim. 108,0	3 ^e trim. 107,0	4 ^e trim. 105,2
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.)	déc. 1,88	nov. 2,15	déc. 2,13
Voyageurs (millions)	déc. 18,6	nov. 17,0	déc. 18,0
Ind. import. (1938=100)	fév. 176	janv. 187	fév. 213
Ind. export. (1938=100)	fév. 179	janv. 179	fév. 198
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	fév. -37,0	janv. -9,8	fév. -22,1

MARCHÉ FINANCIER

CAPITAUX

AUTOMOBILE

EMPLOI